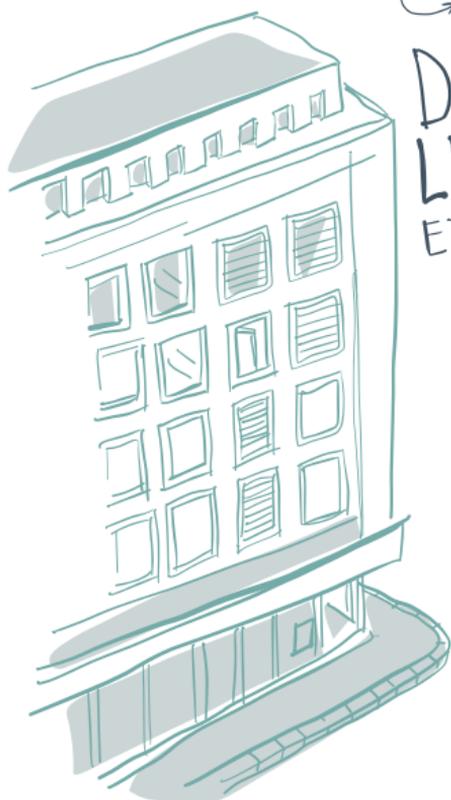


# GUIDE PRATIQUE

... Lever les freins  
au ré-emploi des matériaux

économie  
circulaire

DANS  
LE BÂTIMENT  
ET LES TRAVAUX PUBLICS



DE QUOI  
OPTIMISER  
LES RESSOURCES !



DE QUOI  
FAIRE  
ASSURER  
SON CHANTIER  
DE REEMPLOI...

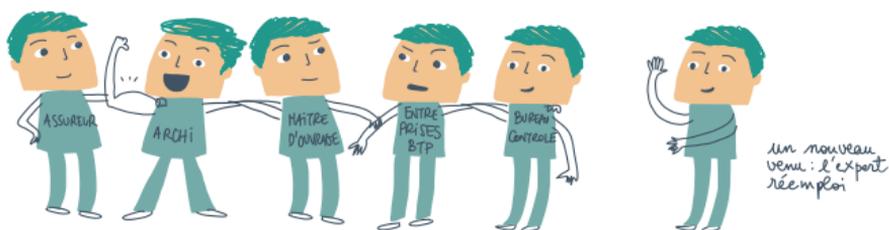


SOUS RÉSERVE  
D'ÉTUDES TECHNIQUES  
(PROTOCOLES, DIAG.  
ESSAIS, CRITÈRES...)  
BIEN SÛR !



C'EST GÉNIAL  
CE QUE L'ON PEUT  
FAIRE POUR  
TOI !

## RÉEMPLOI : TOUS CONCERNÉS



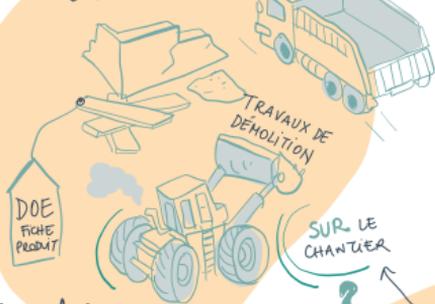
DES RESPONSABILITÉS  
DANS TOUTE LA CHAÎNE ....  
ET À TOUTES LES ÉTAPES



EN AMONT

CONCEVOIR LE BÂTIMENT EN PENSANT  
SA DÉCONSTRUCTION

SUR LE CHANTIER  
D'ORIGINE



étiquetage  
du produit  
pour son suivi

CHOISIR  
LES CRITÈRES  
DE RÉEMPLOI  
POUR CHAQUE MATÉRIEL



VALIDATION  
DES CRITÈRES

Et définir des prescriptions  
techniques détaillées pour  
les postes réemployés

SUR LE  
CHANTIER



TEST DES  
MATÉRIEL

SUR LE LIÉU  
DE STOCKAGE

SUR  
LE NOUVEAU  
CHANTIER

DANS UN LIEU TIERS



QUALIFIER

SUR LE CHANTIER  
DE DESTINATION



ET HOP,  
COMME SI  
C'ÉTAIT DU NEUF!  
NICKEL !

## LES CLÉS POUR METTRE EN PLACE LE RÉEMPLOI

- Ouvrir le dialogue avec les autres parties prenantes
- S'entourer des nouvelles compétences qui se développent : recruter un valoriste ressources, associer un Bureau d'études réemploi...

## POURQUOI SE TOURNER VERS LE RÉEMPLOI ?

- Des ressources naturelles qui se raréfient
- Le coût des matériaux qui s'envole
- De nouveaux acteurs qui se structurent (AMO réemploi, plateformes de stockage et reconditionnement...)
- Une réglementation qui impose des changements de pratique :

2020

Loi ANTI-GASPILLAGE

1<sup>er</sup> JANVIER 2022

INTERDICTION PROGRESSIVE DE DÉPÔT DE DÉCHETS VALORISABLES EN DÉCHARGE

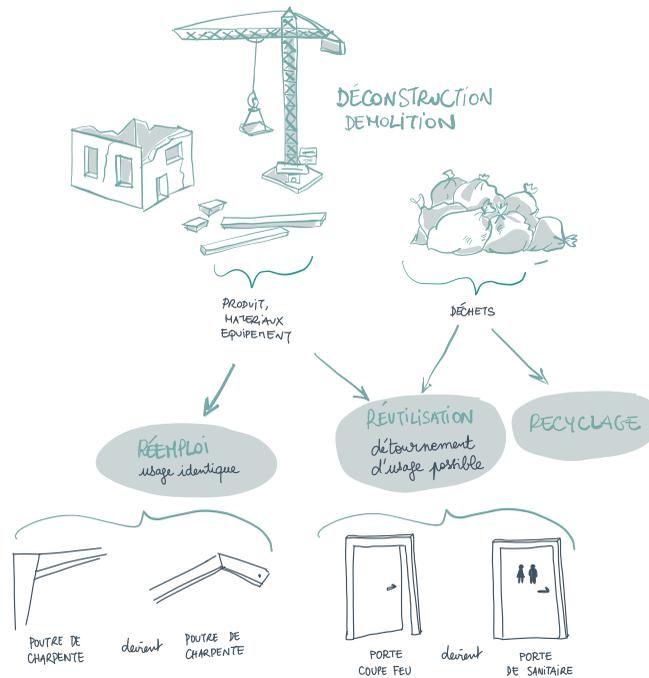
2023

La REP Bâtiment mise en place du SPASER de Valence Romane Agglo (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables)

Le contexte actuel est favorable au développement du réemploi. Mais pour que cela fonctionne, il est nécessaire de respecter certaines étapes.

## LE RÉEMPLOI, C'EST QUOI ?

Il consiste à réutiliser un objet ou matériau afin de limiter la quantité de déchets lors de la démolition d'un bâtiment (on parle alors de déconstruction), tout en évitant d'utiliser les ressources de la planète pour fabriquer des produits neufs.



Aujourd'hui, le réemploi est considéré par les assurances comme une technique non courante : il ne fait à ce jour pas encore l'objet de règles professionnelles permettant de cadrer ses usages - et donc de rassurer les clients, et les assureurs !



## LE RÉEMPLOI, COMMENT ?

La clé : (r) assurer grâce à une bonne traçabilité.



Il s'agit de démontrer l'adéquation du produit ou du matériau aux nouvelles sollicitations auxquelles il sera soumis dans sa nouvelle destination.

## LES 4 CONSEILS DU RÉEMPLOI

1. ANTICIPER dès le début du projet (au moment de sa conception)
2. Contacter rapidement son assureur et son bureau de contrôle
3. Trouver le bon matériau et DOCUMENTER au maximum son parcours
4. Démarrer simple, avec des matériaux faciles et peu techniques

## QUE PEUT-ON RÉEMPLOYER ?

Tout peut se réemployer, sous réserve de bien le documenter. Attention : plus les contraintes techniques ou réglementaires sont élevées (hygiène, sécurité...), plus le dossier doit être solide et plus il sera nécessaire de mettre en place des tests pour valider les caractéristiques techniques du matériau.

### Pour commencer, faites simple !



... sans oublier les matériaux en bois, très propices au réemploi !



## L'AVENIR EST EN MARCHÉ !

- Peu à peu, le réemploi se structure.
- Le projet Spirou (Sécuriser les pratiques innovantes de réemploi via une offre unifiée) porté par le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) travaille par exemple sur l'harmonisation des pratiques de réemploi et leur sécurisation, afin d'aller plus rapidement vers leur reconnaissance assurantielle.
- De nouvelles formations intègrent le réemploi.
- L'offre de service (expertises, stockage et reconditionnement...) est en plein développement.



## VOUS SOUHAITEZ ALLER PLUS LOIN ?

Direction du Développement économique de Valence Romans Agglo  
Claire Arnoux – Chargée de mission Économie circulaire  
[claire.arnoux@valenceromansagglo.fr](mailto:claire.arnoux@valenceromansagglo.fr)

Ce document est issu des ateliers *Lever les freins au réemploi* des matériaux proposés lors de la 1<sup>re</sup> journée pro de l'écoconception organisée le 30 septembre 2023 à Alixan par les Espaces France Renov de Drôme et d'Ardèche.

Il a bénéficié du partenariat d'experts :



En partenariat avec



En partenariat avec

